



Cabinet du Préfet

Affaire suivie par :

Virginie Sené-Rouquier / Antoine Troussard

antoine.troussard@paris-idf.gouv.fr

virginie.sene-rouquier@paris-idf.gouv.fr

Paris, le 24 avril 2014

Le Préfet de la région Île-de-France,
Préfet de Paris

à

Destinataires in fine

Objet : Feuille de route Intelligence Économique territoriale pour 2014 pour la région
Île de France

Dans un contexte mondial de plus en plus concurrentiel, la politique publique d'intelligence économique constitue un levier majeur pour la compétitivité et le redressement productif de notre pays. Sa finalité est de **contribuer à la croissance de l'économie ainsi qu'à la préservation et à la création d'emplois sur le territoire national en sachant utiliser l'information, nouvelle matière première de notre monde globalisé.** En réponse à de tels enjeux, l'Etat doit savoir donner à ce levier une dimension à la fois stratégique, pragmatique et nécessairement collaborative.

L'intelligence économique territoriale se traduit par une stratégie d'intelligence économique adaptée aux spécificités de chaque territoire. A l'évidence, la région Île-de-France constitue une cible privilégiée pour la concurrence étrangère : il convient de rappeler que 20 % des cas d'ingérences économiques sont enregistrés sur le territoire francilien. Il faut rappeler aussi que l'ingérence n'est pas qu'illégale. Par des moyens de droit (acquisitions, procédures...) ou de comportements, des concurrents peuvent prendre possession de patrimoines immatériels de manière légale. Or la Région dispose d'atouts et de potentiels technologiques qu'elle se doit de protéger, de valoriser et de promouvoir en toute sécurité (patrimoine immatériel, image, capital, etc.).

Dans un tel contexte, il revient à l'Etat de faciliter l'accès des acteurs économiques à la connaissance technique et institutionnelle spécialisée dans la lutte contre les tentatives ou les actions malveillantes mais aussi de les conseiller, via des partenaires de la société civile (fédérations professionnelles, chambres de commerce et d'industrie, ordre des avocats, ordre des notaires, ordres des experts comptables, conseils en propriété industrielle, etc.), sur les bonnes pratiques organisationnelles, techniques et comportementales à adopter en matière de sécurité économique.

Promouvoir une politique régionale d'intelligence économique efficace et adaptée nécessite en outre de développer des actions ciblées au plus près des besoins locaux, et régulièrement actualisés, dans une logique de complémentarité entre les services de l'Etat et les acteurs institutionnels ou économiques.

Ainsi, la stratégie régionale d'intelligence économique d'Ile-de-France adoptée en 2013 sera renforcée pour conforter les partenariats institués localement et adapter l'organisation de l'intelligence économique de manière à agir directement auprès des entreprises, des établissements de recherche et des pôles de compétitivité.

Concrètement, les actions engagées jusqu'alors telles que la sécurisation de l'information, l'amélioration de la coopération entre acteurs, la promotion de l'intelligence économique sur notre territoire ainsi que des actions de sensibilisation auprès de divers professionnels doivent se prolonger à travers une nouvelle déclinaison opérationnelle.

Dans cet esprit, doit se poursuivre l'élaboration d'une cartographie des entreprises et, en coordination avec la D2IE, la définition des secteurs estimés stratégiques.

Si le monde de l'entreprise reconnaît aujourd'hui la nécessité d'intégrer l'intelligence économique dans sa stratégie de développement, il s'agit bien souvent de grandes entreprises du CAC 40 qui bénéficient de ressources internes pour traiter cette question.

Force est de constater que le secteur des PME/PMI reste plus difficile à sensibiliser, compte tenu en particulier de ses contraintes de temps et de moyens. Or, les petites et moyennes entreprises d'Ile-de-France ont besoin de se développer, d'explorer des marchés, de rechercher et d'obtenir des financements, de trouver des partenaires fiables et durables, de valoriser et sécuriser leur patrimoine immatériel. Ce développement ne se fait pas sans risques, sans conseils et sans aides.

Face à de tels constats, il est proposé que le programme de travail de la Préfecture de région Ile-de-France en matière d'intelligence économique pour l'année 2014 s'articule autour de trois axes principaux :

- améliorer la visibilité de l'intelligence économique territoriale
- dynamiser le travail en réseau via notamment les pôles de compétitivité
- renforcer le pilotage sous une forme unifiée et adapter la gouvernance aux exigences des contextes locaux,

① Amélioration de la visibilité de l'intelligence économique territoriale

Les actions de sensibilisation au bénéfice des entreprises doivent aller au-delà de la veille stratégique et s'étendre à la sécurité économique ainsi qu'à l'influence. Il importe également que les entreprises puissent bénéficier d'outils simples d'auto-diagnostics.

Développer de nouveaux outils de communication

Une page dédiée à l'intelligence économique, présentant notamment l'offre de services régionale en matière d'intelligence économique, a été mise en ligne sur le site internet de la Préfecture en septembre 2013. Cet outil de diffusion de l'information devra devenir une véritable plate-forme d'échanges entre les entreprises et les services régionaux compétents en matière d'intelligence économique. La mobilisation des différents services partenaires sera déterminante pour structurer cette plate-forme et pleinement l'ouvrir aux attentes concrètes des entreprises.

Un "flyer" de sensibilisation sera également réalisé sur la sécurité économique, en vue de son insertion dans les courriers de financement de la Banque publique d'investissement Ile-de-France. Le document proposé fera l'objet d'une validation par la d2IE et par les différents partenaires (DIRECCTE, DCRI, etc ..).

Organiser des campagnes de sensibilisation

Afin de sensibiliser les entreprises aux enjeux de la démarche d'intelligence économique, une campagne de « dépistage » des entreprises particulièrement exposées aux risques d'atteinte et d'ingérence sera organisée courant juin 2014.

Dans un premier temps, sera mis en ligne sur le site internet de la Préfecture de région un questionnaire d'auto-diagnostic permettant à une entreprise de se situer ou non dans la catégorie des entreprises cibles.

A l'occasion d'une semaine dédiée à l'intelligence économique territoriale programmée en juin, ce questionnaire sera adressé par mes services aux PMI/PME d'Ile-de-France en s'appuyant sur des partenariats avec le MEDEF, la CGPME et la CCI d'Île-de-France.

Dans un second temps, pour les entreprises qui le souhaitent, une analyse plus fine de leurs besoins pourrait être dispensée par un "pool" d'experts partenaires (DCRI, et ANSSI principalement).

Afin de donner de la visibilité à cette manifestation et de manière plus globale à l'action publique en matière d'intelligence économique territoriale, j'effectuerai un déplacement dans une entreprise partenaire ou un pôle de compétitivité francilien.

Cette campagne de sensibilisation fera par ailleurs l'objet d'une restitution exhaustive au cours du second semestre 2014 à l'occasion d'un Comité exécutif pour l'intelligence économique afin de procéder à une première évaluation de cette démarche engagée au plus près des entreprises.

Organiser un séminaire annuel

Pour la troisième année consécutive, la Préfecture de région organisera au mois de novembre un séminaire dédié à l'intelligence économique territoriale.

Cette année, il est proposé de traiter de la question de la « sécurité des systèmes d'informations ».

Les questions relatives aux politiques de sécurisation des données sont devenues capitales et nécessitent un éclairage particulier. L'idée est de réunir autour de la table les partenaires essentiels du secteur, telles que l'ANSSI ou la DCRI en même temps que des entrepreneurs privés qui seraient amenés à témoigner des succès et difficultés rencontrés.

② Dynamiser le travail en réseau par l'intermédiaire des pôles de compétitivité

Suivi des audits de sécurité

Deux audits de sécurité, impulsés et financés par la Préfecture de région, ont été réalisés au sein des pôles Medicen et Move'o en 2013.

Il s'agit désormais de vérifier la bonne prise en compte des recommandations des audits de sécurité. A cet effet, des points de suivi pilotés par mon cabinet seront réalisés en coopération avec les services de la DIRECCTE, interlocuteurs des Pôles.

Création d'un club « intelligence économique »

Dans la continuité du séminaire "L'intelligence économique territoriale au service de la recherche et de l'innovation", un club de réflexion dédié aux structures de recherche innovantes sera créé (pôles de compétitivité, SATT, IRT, laboratoires d'excellence...)

Les chargés de mission « intelligence économique » (veille et valorisation/recherche) pourront ainsi échanger sur leurs pratiques en matière d'intelligence économique et les valoriser.

Le club sera lancé au premier semestre 2014. Il sera composé des représentants des 8 pôles de compétitivité franciliens, de 2 établissements labellisés de recherches technologiques et de 2 SATT (sociétés d'accélération du transfert de technologies).

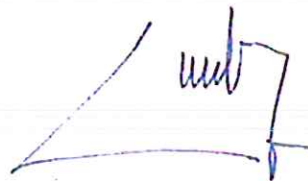
③ Renforcer le pilotage sous une forme unifiée et adapter la gouvernance aux exigences des contextes locaux,

La coopération institutionnelle et interministérielle est un facteur clé de la réussite des politiques d'intelligence économique. De même, une organisation adaptée à l'environnement local permet de structurer, et d'ancrer les actions de terrain dans la continuité.

Ainsi, un comité de pilotage chargé de valider les différentes actions de cette feuille de route sera constitué et réuni dès le mois d'avril. Il importe qu'une structure souple réunissant les principaux partenaires de la Préfecture de région impliqués dans la mise en œuvre de la feuille de route puisse valider collectivement les grandes étapes tout en veillant à la cohérence du message délivré.

Afin de constituer au plus vite ce comité, je vous remercie de bien vouloir désigner un représentant pour siéger et participer aux travaux collectifs.

Je crois fermement en l'idée que l'intelligence économique ne fonctionnera dans ce secteur qu'en vertu d'une coordination et d'une communication fortes entre tous les partenaires et je sais pouvoir compter sur votre entier soutien participatif.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Daubigny', with a stylized flourish at the end.

Jean DAUBIGNY